

Paris le 11 Janvier 1945

Monsieur le Prefet des Etudes,

Madame et Monsieur Georget, viennent
vous exprimer leur profonde reconnaissance,
ainsi qu'à M^{rs} les professeurs, M^{rs} les
Clèves et camarades, du vibrant hommage
qui a été rendu à la mémoire de notre
cher et regretté petit Camille

Ce témoignage de sympathie, est
pour nous un très grand réconfort,
dans la douleur qui nous accable; de
penser que notre cher petit, verra doré
maint dans ce grand collège qui l'avait
tant attiré et par grâce à vous, il avait
pu prendre place dans vos classes.

Veuillez agréer à vous prie
Monsieur le Prefet des Cours,
notre sincère et respectueuse reconnaissance

Georget